



Assemblée générale

Soixante-troisième session

Documents officiels

Distr. : Générale
3 février 2009
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 27^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 18 novembre 2008, à 10 heures.

Présidente : M^{me} Ogwu (Nigéria)

Sommaire

Point 48 de l'ordre du jour : Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement, et préparatifs de la Conférence d'examen de 2008 (*suite*)

Point 49 de l'ordre du jour : Développement durable (*suite*)

a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable (*suite*)

c) Stratégie internationale de prévention des catastrophes (*suite*)

Point 50 de l'ordre du jour : Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (*suite*)

Point 51 de l'ordre du jour : Mondialisation et interdépendance (*suite*)

a) Rôle des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance (*suite*)

b) Migrations internationales et développement (*suite*)

d) Action préventive et lutte contre la corruption et le transfert d'avoirs d'origine illicite et restitution de ces avoirs, notamment aux pays d'origine, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption (*suite*)

Point 49 de l'ordre du jour : Développement durable (*suite*)

c) Stratégie internationale de prévention des catastrophes (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.



La séance est ouverte à 10 h 20.

Point 48 de l'ordre du jour : Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement, et préparatifs de la Conférence d'examen de 2008 (suite) (A/C.2/63/L.37)

Projet de résolution sur la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey

1. **Mme Greenway** (Antigua-et-Barbuda) présente le projet de résolution A/C.2/63/L.37 au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Point 49 de l'ordre du jour : Développement durable (suite) (A/C.2/63/L.24)

Projet de résolution sur les marées noires sur les côtes libanaises

2. **Mme Greenway** (Antigua-et-Barbuda) présente le projet de résolution A/C.2/63/L.24 au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Elle signale que quelques amendements ont été apportés au texte. Le début du paragraphe 7 doit se lire comme suit : « Décide de créer un fonds de contributions volontaires pour la réparation des dégâts causés par la marée noire en Méditerranée orientale ... » et l'expression « of the Assembly General » doit être ajoutée à la fin du paragraphe dans la version anglaise. Au paragraphe 8, la dernière partie de la phrase doit se lire comme suit : « afin que le Fonds de contributions volontaires pour la réparation des dégâts causés par la marée noire en Méditerranée orientale bénéficie d'un financement approprié et suffisant. »

a) **Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable (suite)** (A/C.2/63/L.27)

Projet de résolution sur la mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable

c) **Stratégie internationale de prévention des catastrophes (suite)** (A/C.2/63/L.28 et A/C.2/63/L.30)

Projet de résolution sur la Stratégie internationale de prévention des catastrophes

Projet de résolution sur les catastrophes naturelles et la vulnérabilité

Point 50 de l'ordre du jour : Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (suite) (A/C.2/63/L.26)

Projet de résolution sur l'application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et le renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

3. **Mme Greenway** (Antigua-et-Barbuda) présente les projets de résolution A/C.2/63/L.26, L.27, L.28 et L.30 au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Point 51 de l'ordre du jour : Mondialisation et interdépendance (suite)

a) **Rôle des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance (suite)** (A/C.2/63/L.29 et A/C.2/63/L.33)

Projet de résolution sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire

4. **Mme Greenway** (Antigua-et-Barbuda) présente le projet de résolution A/C.2/63/L.29 au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

5. Elle présente le projet de résolution A/C.2/63/L.33 au nom du Groupe des 77 et de la Chine et dit que la fin du paragraphe 8 doit se lire comme suit « ... notamment au paragraphe 7 ci-dessus. »

Projet de résolution sur le rôle des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance

b) **Migrations internationales et développement (suite)** (A/C.2/63/L.31)

Projet de résolution sur les migrations internationales et le développement

- d) **Action préventive et lutte contre la corruption et le transfert d'avoirs d'origine illicite et restitution de ces avoirs, notamment aux pays d'origine, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption** (*suite*) (A/C.2/63/L.32)

Projet de résolution sur l'action préventive et la lutte contre la corruption et le transfert d'avoirs d'origine illicite et sur la restitution de ces avoirs, notamment aux pays d'origine, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption

6. **Mme Greenway** (Antigua-et-Barbuda) présente les projets de résolution A/C.2/63/L.31 et L.32 au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Point 49 de l'ordre du jour : Développement durable (*suite*)

- c) **Stratégie internationale de prévention des catastrophes** (*suite*) (A/C.2/63/L.36 et A/C.2/63/L.14)

Projets de résolution sur la coopération internationale pour l'atténuation des effets du phénomène El Niño

7. **La Présidente** présente le projet de résolution A/C.2/63/L.36, qui est soumis par M. Andrei Metelitsa (Biélarus), Vice-Président de la Commission, à l'issue de consultations officieuses tenues sur le projet de résolution A/C.2/63/L.14. Le projet de résolution n'a pas d'incidence sur le budget-programme.

8. *Le projet de résolution A/C.2/63/L.36 est adopté.*

9. *Le projet de résolution A/C.2/63/L.14 est retiré.*

La séance est levée à 11 heures.